

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-1607

présenté par  
M. Giraud

-----

**ARTICLE 40**

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« B *bis*. – À la première phrase du V de l'article L. 31-10-3, le mot : « premier » est remplacé par le mot : « deuxième » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.